

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 13 JUIN 2011**

Séance ordinaire du conseil du 13 juin 2011 tenue au Centre récréatif et communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

PRÉSENCES :

Daniel-Luc Tremblay, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence du maire.

Étaient aussi présents le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier, la directrice générale / greffière adjointe Mme Céline Bastien ainsi que deux personnes dans l'assistance.

Le conseiller Eric Ethier a motivé son absence.

La séance ordinaire est maintenant ouverte, il est 19 h 00.

2011-06-198 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC LES AJOUTS

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts tel qu'il suit tout en gardant le varia ouvert :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1- **LÉGISLATION :**

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2-A Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2011

- 1-2-B Adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 9 mai 2011
- 1-2-C Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011

- 1-3 Autres matières
 - a) École secondaire et Sacré-Cœur de Gracefield
 - b) Nomination d'une fonctionnaire désignée
 - c) Commission municipale vs Jeunesse sans frontières de la Vallée de la Gatineau
 - d) Dépôt de l'ouverture de la soumission no. 10-2011
 - e) Octroi de la soumission 10-2011
 - f) Regroupement Vallée-de-la-Gatineau en santé
 - g) Bénévoles en Montérégie

2 ADMINISTRATION :

- 2-1 Adoption des comptes et des chèques au 31 mai 2011

- 2-2 Engagement des dépenses – juin 2011

- 2-3-A Dépôt des rapports sur les dépenses reliées aux délégations de pouvoir – mai 2011

- 2-3-B Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – mai 2011

- 2-4 Appropriation des excédents de fonctionnement affecté 2010

- 2-5 Appropriation des excédents de fonctionnement affecté aux compteurs d'eau

- 2-6 Appropriation des excédents de fonctionnement non affecté 2010

- 2-7 Autorisation de paiement – Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés

- 2-8 Autorisation de paiement – Vallée-Hubert, avocats

- 2-9 Autorisation de paiement – Cima+

- 2-10 Éclairage des drapeaux au rond point
- 2-11 Système de communication
- 2-12 Compte bancaire pour les loisirs
- 2-13 Bourse de mérite scolaire
- 2-14 Tournoi de golf – Omnium de la santé
- 2-15 Don Fondation du cancer
- 2-16 Vérification municipale 2011 et 2012
- 2-17 Autorisation de paiement – Coopérative des paramédics de l’Outaouais
- 2-18 Formation – service d’urbanisme
- 2-19 Congrès de la Fédération Québécoise des municipalités.
- 2-20 Tournoi de golf – Sûreté du Québec
- 2-21 Achat d’enseignes

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE POUR 15 MINUTES

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 4-1 Engagement d’un préposé à l’urbanisme
- 4-2 Autorisation de dépenses – chemin Whyte

5- TRANSPORT:

- 5-1 Adoption du règlement no. 97-2011 – interdiction de stationner – rue Lacroix (dossier reporté)
- 5-2 Soumission 09-2011 (dynamitage)

5-3 Vente du métal à l'éco-centre

6- HYGIÈNE DU MILIEU :

6-1 Demande de soumission publique pour le service de collecte et de transport des ordures (dossier reporté)

7- LOISIR ET CULTURE :

7-1 Autorisation d'achat – abri des joueurs

7-2 RACJ – demande de permis de réunion

7-3 Achat et installation d'une caméra à la patinoire (dossier reporté)

7-4 Proclamation des journées de la culture

7-5 Journée cinéma à la patinoire

7-6 Salaire Roxanne Marois

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE :

8-1 Formation opérateur autopompe

8-2 Demande de remboursement – feu de broussailles

8-3 Demande de remboursement – accident chemin du Lac Cayamant

9- RAPPORT DES COMITÉS :

10- PÉRIODE DE QUESTIONS :

11- CORRESPONDANCES

12- VARIA:

- a) Taxes de secteur – chemin Whyte
- b) Félicitations au personnel pour la préparation des documents de séance du conseil

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-199 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2011

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mai 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-200 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 9 MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que la mention du directeur général mentionnant qu'il n'y a pas eu quorum et que la séance ajournée du 9 mai 2011 ne s'est pas tenue est acceptée.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-201 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2011

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011 soit adopté tel que rédigé par le directeur général / greffier et que celui-ci soit dispensé d'en faire la lecture, ce document ayant été expédié au préalable.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le représentant scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield M. Jérémie Milljour-Lafond n'est pas présent.

2011-06-202 NOMINATION D'UNE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉE

ATTENDU QUE le directeur général et son adjointe seront absents pour la séance du conseil du mois d'août 2011 :

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Qu'en vertu des articles 90 et 333 de la Loi sur les cités et villes, il y a lieu de nommer Mme Louise Carpentier greffière adjointe pour la séance du conseil du mois d'août 2011.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-06-203 COMMISSION MUNICIPALE VS
JEUNESSE SANS FRONTIÈRES DE LA
VALLÉE DE LA GATINEAU**

ATTENDU QUE nous avons reçu l'avis de consultation pour la révision périodique de Jeunesse sans frontières de la Vallée de la Gatineau;

ATTENDU QUE l'organisme mentionné a obtenu le 28 mars 2002 une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières pour l'activité exercée au 119 rue Saint-Joseph;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que les membres du conseil ont pris connaissance des dits documents et qu'ils n'ont aucune objection à ce que Jeunesse sans frontières de la Vallée de la Gatineau reçoivent une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Dépôt de l'ouverture de soumission no. 10-2011.

2011-06-204 OCTROI DE LA SOUMISSION NO. 10-2011

ATTENDU QUE des soumissions par voie d'invitation ont été envoyées pour l'achat de fleurs;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule soumission;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que la soumission de la Pépinière Labelle Paquette soit retenue.

Après réception du paiement total de la ville, la dite pépinière fera un don à la ville d'un montant équivalent aux taxes payées.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-205 REGROUPEMENT VALLÉE DE LA GATINEAU EN SANTÉ

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que M. Eric Ethier soit nommé délégué au Regroupement Vallée de la Gatineau en santé.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-206 AIDE EN MONTÉRÉGIE

ATTENDU QUE la Montérégie a subi des inondations majeures;

ATTENDU QU' ils ont un grand besoin d'aide ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser deux employés temporaires à aider aux victimes d'inondation en Montérégie sous la supervision du ministère de la Sécurité civile et ce pendant une semaine.

Il est de plus résolu que les deux employés seront payés selon la convention collective en vigueur.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance seront à la charge de la ville.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-207 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes et approuve la liste des dépenses incompressibles déjà

payées, selon les listes ci-annexées sous la cote 2011-06-207 faisant partie intégrante de ce procès-verbal pour un montant total de 531 209.33 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-208 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / JUIN 2011

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

Administration	2 137.84 \$
Transport	30 053.40 \$
Urbanisme	439.68 \$
Loisir et culture	2 103.11 \$

Il est de plus résolu, que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2011-06-208.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire dans le cadre de la délégation de pouvoir permis selon le règlement #85-2010 pour le mois de mai 2011.

Dépôt de rapports :

Dépôt par la trésorière du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales – mai 2011.

2011-06-209 APPROPRIATION DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ 2010

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De procéder aux appropriations selon les estimations établies le 12 novembre 2010, un montant de 37 417.00 \$, des excédents de fonctionnement affecté 2010 selon l'adoption des prévisions budgétaires 2011 (résolution 2010-12-515) à l'excédent de fonctionnement affecté (revenus) pour les dossiers suivants :

- 1) Excédent du coût d'opération, vidange de boues septiques : 21 400 \$ (59 13113 000) ;
- 2) Excédent du coût d'opération, bassin des eaux usées et du réseau d'égout secteur du Village : 4 564 \$ (59 13120 000) ;
- 3) Règlement d'emprunt eau potable (taxes perçues en trop) : 9 715 \$ (59 13121 000) ;
- 4) Excédent de fonctionnement affecté du secteur du Village : 1 738 \$ provenant du prorata de la vente des compteurs d'eau en 2010 (59 13102 000);

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-210 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ AUX COMPTEURS D'EAU

ATTENDU QUE

la résolution 2011-03-086 autorisait un paiement de 5 811.60 \$ taxes en sus à la Plomberie Sylvain pour l'installation des compteurs d'eau à 5 endroits, soit une dépense nette de 6 330.27 \$;

ATTENDU QU' il y a lieu de s'approprier l'excédent de fonctionnement affecté aux compteurs d'eau;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que le montant de 4 414.56 \$ soit approprié de l'excédent de fonctionnement affecté aux compteurs (poste 59 13112 000) ;

Que le montant de 1 915.71 \$ (poste 03 31000 028) sera à la charge des citoyens du Village.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-211 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ 2010

ATTENDU QUE le 7 mars dernier, le conseil municipal adoptait la résolution 2011-03-070 ayant pour titre achat d'un camion usagé et que la dépense a ainsi été imputée à part égale dans les postes budgétaires 02 33000 525 et 02 33010 525 ;

ATTENDU QU' un tel achat fait partie de la catégorie des investissements ;

ATTENDU QUE cette dépense nette de 32 677.50 \$ n'avait pas été budgétée ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

De procéder à l'appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté 2010 (59 11000 000) pour le montant de 32 677.50 \$ à l'excédent d'investissement de fonctionnement non affecté (23 71000 000);

De corriger les postes budgétaires d'opération pour le poste d'investissement (23 04204 724).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-06-212 AUTORISATION DE PAIEMENT –
DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT
& ASSOCIÉS**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser le paiement à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné,
Hébert & Associés au montant de 5 860.31 \$ dans les dossiers
suivants :

Dossier : Ressources humaines (facture no. 2620) : 414.69 \$
Dossier : Consultation générale (facture no. 2619) : 1 015.65 \$
Dossier : Règlement d'emprunt (facture 2606) : 42.73 \$
Dossier : Divers (factures 2607, 2608, 2610,2612, 2613) :
4 387.24 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-06-213 AUTORISATION DE PAIEMENT /
VALLÉE-HUBERT AVOCATS**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser le paiement à Me Louis-André Hubert de la firme Vallée-Hubert avocats pour un montant de 1 185.19 \$ taxes incluses dans le dossier de Marc Beaudoin.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-06-214 AUTORISATION DE PAIEMENT – CIMA +

ATTENDU QU' une rencontre a eu lieu entre le conseil municipal, le directeur général, M. Yvan Moreau du bureau du MAMROT ainsi que M. André Mathieu de Cima+ dans le dossier des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser le paiement pour cette dépense au montant de 603.80 \$ à la firme Cima+ en regard à cette rencontre.

Il est de plus résolu que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41410 411.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-215 ÉCLAIRAGE DES DRAPEAUX AU ROND POINT

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser les Entreprises d'électricité JMT à installer l'éclairage des drapeaux au rond point, pour 2 fixtures de 150

watts MH 120 volts et l'installation au montant de son offre soit 1 426.36 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que la tranchée pour les fils sera effectuée par la ville et que les travaux devront être terminés avant le 24 juin prochain.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-216 SYSTÈME DE COMMUNICATION

ATTENDU QUE la ville de Gracefield possède plusieurs radios portatifs ainsi que des radios fixes;

ATTENDU QUE la tour de communication appartient à la municipalité de Lac Sainte-Marie et qu'une mise à jour de nos équipements a été effectuée;

ATTENDU QUE nous avons une base et 56 radios fixes ou portatifs;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'accepter l'ajustement de la municipalité de Lac Sainte-Marie, à savoir : 8 \$ par mois par base et radios pour un total de 57 appareils pour un montant mensuel de 456 \$ et annuel de 5 472 \$.

Il est de plus résolu que le maire et le directeur général sont autorisés à signer une entente à cet effet avec la municipalité de Lac Sainte-Marie.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-217 COMPTE BANCAIRE POUR LES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu

D'autoriser l'ouverture d'un compte à la Caisse populaire Desjardins de Gracefield qui aura pour titre Loisirs-Gracefield.

Il est aussi résolu qu'un montant de 4 000 \$ sera déposé au compte pour l'organisation des activités des loisirs, somme qui sera prise à même le budget des loisirs.

Que les personnes autorisées à signer les effets bancaires sont Eric Ethier et Roxanne Marois.

Il est de plus résolu que Mme Marois devra, après chaque activité nous remettre un rapport des revenus et des dépenses.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-218 BOURSES DE MÉRITE SCOLAIRE

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'accorder une bourse d'étude au montant de 250 \$ à un élève qui réside dans la ville de Gracefield.

Il est de plus résolu que le maire suppléant M. Claude Blais participera à la graduation et remettra la bourse au récipiendaire.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-06-219 TOURNOI DE GOLF – OMNIUM DE LA SANTÉ

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser la participation d'un quatuor au tournoi de golf l'Omniun de la Santé qui se tiendra le 7 septembre prochain au Club de golf aux 3 clochers pour une dépense de 400 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le conseiller Bernard Caron se retire de la table de délibération pour l'adoption de la résolution 2011-06-220, il est présentement 19 h 22.

2011-06-220 DON FONDATION DU CANCER

ATTENDU QUE M. Henri Knight a organisé un tournoi de golf le 11 juin dernier au profit de la Fondation du cancer ;

ATTENDU QUE la ville de Gracefield est très sensible à cette cause ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Qu'un don de 100 \$ soit autorisé à cet événement et que le chèque soit fait au nom de M .Henri Knight et inscrit Fondation du Cancer au talon du chèque.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Note au procès-verbal :

Le conseiller Bernard Caron réintègre son siège, il est présentement 19 h 24.

2011-06-221 VÉRIFICATION MUNICIPALE 2011 ET 2012

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'octroyer le contrat pour la vérification municipale 2011 et 2012 à la firme comptable Céline Gauthier CGA aux montants suivants :

- 2 000 \$ pour la vérification intérimaire
- 10 000 \$ pour la vérification de fin d'année
- 90 \$ l'heure pour les mandats de reddition de comptes

Le tout plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-222 AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE Mme Roxanne Marois a reçu un choc électrique dans le cadre de son emploi ;

ATTENDU QUE par mesure de précaution, elle a dû être transportée en ambulance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser le paiement à la Coopérative des paramédics de l'Outaouais au montant de 196.75 \$ pour le transport ambulancier de Mme Roxanne Marois.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-223 FORMATION – SERVICE D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser Julie Jetté et Anne St-Amour à participer à une formation nouveau concept questions-réponses sur deux thèmes soit : Q-2, r.22 et Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles qui se tiendra à Lac Ste-Marie le 3 octobre 2011 au coût de 480 \$ plus les taxes.

Il est de plus résolu que les frais d'inscription et de subsistance sont à la charge de la ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-06-224 CONGRÈS 2011 DE LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE le congrès 2011 de la FQM se tiendra les 29, 30 septembre et le 1^{er} octobre prochain ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser les personnes suivantes à participer au congrès 2011 de la FQM : Réal Rochon, Daniel-Luc Tremblay, Jocelyne Johnson, Claude Blais et Jean-Marie Gauthier.

Il est de plus résolu que les frais d'inscription au montant de 575 \$ chacun, les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance sont à la charge de la ville de Gracefield.

Il est aussi résolu que les frais d'inscription de Réal Rochon ainsi que les frais d'hébergement pour le 1^{er} soir seront assumés par la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

**2011-06-225 TOURNOI DE GOLF – S.Q. MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser la participation d'un quatuor pour le tournoi de golf de la S.Q. M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau qui se tiendra le 19 août prochain au Club de golf Algonquin, au montant de 480 \$.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-226 ACHAT D'ENSEIGNES

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la confection d'enseignes afin de bien identifier la ville de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser l'achat de 4 enseignes 48"X96" en aluminium recto verso du fournisseur M et M Design au montant de 700 \$ chacune plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-06-227 ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ À L'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser l'engagement de M. Alain Caron à titre de préposé à l'urbanisme à l'échelon 1 de la convention collective en vigueur, rétroactivement du 24 mai 2011 au 12 août 2011.

Il est de plus résolu que M. Caron est autorisé à faire des visites terrains, des rapports, suivi des dossiers ainsi que de voir à l'application du Règlement de contrôle intérimaire 2009-206.

Il est aussi résolu que copie de cette résolution soit expédiée à la MRC.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-228 AUTORISATION DE DÉPENSES – CHEMIN WHYTE

ATTENDU QUE la ville de Gracefield doit mandater un arpenteur-géomètre et un notaire pour les acquisitions de servitudes sur le chemin Whyte au bénéfice d'Hydro-Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

D'autoriser Stéphane Gagnon arpenteur-géomètre à procéder à la préparation de la description technique pour les servitudes à acquérir sur le chemin Whyte selon les spécifications d'Hydro-Québec, pour une dépense de 1 200 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le notaire André Larocque est mandaté afin de préparer l'acte de servitude selon les spécifications

d'Hydro-Québec, pour une dépense de 908 \$ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le point 5-1 ayant pour titre Adoption du règlement no 97-2011 (Interdiction de stationner – rue Lacroix) est reporté.

Note au procès-verbal :

Aucune soumission n'a été déposée pour les travaux de dynamitage.

2011-06-229 VENTE DE MÉTAL À L'ÉCO CENTRE

ATTENDU QUE des prix ont été demandés pour la vente de métal à l'éco centre;

ATTENDU QUE le fournisseur Aciers Rebut Ouellette est le plus avantageux pour la ville de Gracefield;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

De vendre à Aciers Rebut Ouellette le métal provenant de l'éco centre selon son offre soit 170 \$ la tonne, chargement et transport inclus /pesée de Bowater.

Il est aussi résolu que les prix peuvent changer sans préavis.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le point 6-1 : demande de soumission publique pour le service de collecte et de transport des ordures est reporté.

2011-06-230 AUTORISATION D'ACHAT – ABRI DES JOUEURS

ATTENDU QUE l'abri des joueurs de baseball qui est situé au parc municipal a été complètement détruit par la tempête de gros vents du jeudi 28 avril dernier ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser l'achat de matériel pour la reconstruction de l'abri des joueurs de baseball du fournisseur La Coop de Gracefield au montant de 1 324.50 \$ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-231 RACJ – DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION

ATTENDU QUE du 22 au 24 juillet prochain, un tournoi de balle sera organisé par le service de loisirs de la ville de Gracefield ;

ATTENDU QU' une demande sera effectuée pour l'obtention d'un permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé de la

conseillère Jocelyne Johnson
et résolu,

De demander un permis de réunion pour vendre à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour un tournoi de balle qui se tiendra du 22 au 24 juillet prochain.

Il est de plus résolu d'autoriser un paiement de 240\$ pour la dite demande de permis.

Il est aussi résolu que Mme Roxanne Marois est la personne autorisée par la ville de Gracefield à demander le dit permis de réunion pour vendre à la RACJ.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Le point 7-3 : Achat et installation d'une caméra est reporté.

2011-06-232 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la ville de Gracefield et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la ville de Gracefield a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer

concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE

le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE

l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que la ville de Gracefield, à l'instar de l'assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

2011-06-233 JOURNÉE CINÉMA À LA PATINOIRE

ATTENDU QUE

la Coordonnatrice du service de loisirs Mme Roxanne Marois veut organiser au début septembre prochain, une journée cinéma afin de présenter en après-midi le film *Les bagnoles 2* et en soirée les *Pirates des Caraïbes 4* ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser Mme Marois à réserver les films identifiés ci-hauts et de signer tous les documents nécessaires à cette fin.

Il est de plus résolu que les frais pour la présentation des deux films sont 1 500 \$ plus les taxes et les frais d'expédition aller-retour et pour le service de projection le coût est de 1 500 \$ plus les taxes.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-234 SALAIRE DE ROXANNE MAROIS

ATTENDU QUE Mme Marois est rémunérée à raison de 11 heures par semaine ;

ATTENDU QUE lors des activités pour la journée cinéma ainsi que le tournoi de balle, elle dépassera grandement le nombre d'heures auxquelles elle est autorisée ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'octroyer à Mme Marois 5 heures par jour qu'elle travaillera les fins de semaine lors de la journée cinéma et du tournoi de balle.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-235 FORMATION OPÉRATEUR AUTOPOMPE

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser l'inscription de 6 pompiers à temps partiel pour la formation opérateur autopompe pour une dépense estimée à : Temps hommes 2 700 \$, coût de la formation 853.98 \$ plus les frais de déplacements et de subsistance.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-06-236 DEMANDE DE REMBOURSEMENT – FEU DE BROUSSAILLE

ATTENDU QUE le 11 juin dernier, un feu de broussaille a été mis intentionnellement au 67 route 105;

ATTENDU QUE les personnes qui ont allumé le feu de broussaille ont été placées par la DPJ chez Mme Arlène Crêtes qui est la personne responsable;

ATTENDU QUE le service incendie de la ville de Gracefield a dû intervenir;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que la ville de Gracefield expédie une facture à Mme Arlène Crêtes pour toutes les dépenses encourues pour cet incendie pour une dépense estimée à plus ou moins 1 130.00 \$

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-06-237 DEMANDE DE REMBOURSEMENT –
MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT**

ATTENDU QUE le 11 juin dernier, un accident mortel a eu lieu sur le chemin du Lac Cayamant dans la municipalité de Cayamant;

ATTENDU QUE notre service incendie a été appelé sur les lieux et cela a eu pour effet de nous occasionner des frais;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

Que la ville de Gracefield expédie une facture à la municipalité de Cayamant pour toutes les dépenses encourues lors de l'accident mortel survenu le 11 juin dernier pour une dépense estimée à plus ou moins 1 250. \$

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note au procès-verbal :

Bernard Caron : concernant les taxes de secteur pour le chemin Whyte, il faudrait vérifier le dossier.

Réal Rochon : Je tiens à féliciter le personnel soit M. Gauthier et Mme Bastien pour la présentation des documents du conseil.

Note au procès-verbal :

Aucun rapport de comité.

Période de questions.

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

2011-06-238 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 40.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Le maire

Le directeur général /
greffier

Réal Rochon

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Rochon
Maire